

LA FEUILLE DE SOINS

LE JOURNAL DU CENTRE DE SOINS TARNAIS
DE L'AVIFAUNE SAUVAGE

NUMERO 12 - JANVIER 2016



EDITO

En cette sombre année 2015, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour défendre nos actions de sauvegarde de la biodiversité. Vos dons sont pour la LPO Tarn, non seulement une aide substantielle pour le fonctionnement du centre de soins, que nous finançons à 80%, mais aussi un encouragement et un soutien à notre activité. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos actions.

Tout au long de votre lecture, vous découvrirez que le centre de soins n'a pas démérité en 2015, année de tous les records ! En effet, le nombre d'appels conseils a doublé par rapport à 2014 et le nombre d'oiseaux pris en charge (accueillis ou transférés) a sensiblement augmenté tout comme celui des espèces patrimoniales.

Je ne saurais clore cet éditto sans remercier tous nos partenaires, qui nous ont aidés cette année encore : le Département, qui nous a soutenus financièrement, l'ONCFS pour son aide logistique et juridique, tous les bénévoles et les découvreurs qui ont pris du temps pour sauver un oiseau. Des remerciements particuliers pour le transporteur France Express 81 qui achemine gratuitement les oiseaux et pour les cabinets vétérinaires du Tarn, pour avoir accueilli et pris en charge les oiseaux avant leurs transferts.

Un grand merci à Gilles Mariembourg, notre capacitaire, qui ne compte plus les heures passées « au chevet » de ses petits protégés, ainsi qu'à Jean-Claude Austruy, capacitaire du centre régional de sauvegarde de Millau, qui prend le relais depuis de longues années lorsque nous dépassons nos capacités d'accueil ou durant nos congés.

Sylvie MALATERRE

Animatrice du centre de sauvegarde.

BILAN DE L'ANNEE 2015

En 2015, le nombre d'oiseaux traités, c'est à dire accueillis ou transférés, a été de **208** contre 183 en 2014.

De même, les appels conseils ont considérablement augmenté, passant de 238 à **447**.

Soit un total de **655 cas traités** contre 421 en 2014.

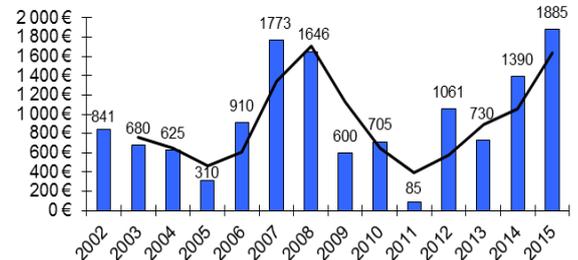
LES APPELS – CONSEILS

• Nombre d'appels et origine géographique

Ces appels, en constante augmentation, représentent une alternative à la prise en charge de l'oiseau. En effet la plupart du temps, nous trouvons une solution qui évite à l'oiseau de passer par le centre de soins lorsque son état de santé ne le justifie pas (jeunes tombés du nid principalement). Ces échanges téléphoniques demandent une grande capacité d'écoute et de pédagogie. Chaque appel dure en moyenne 10 minutes et il n'est pas rare qu'un cas nécessite plusieurs appels.

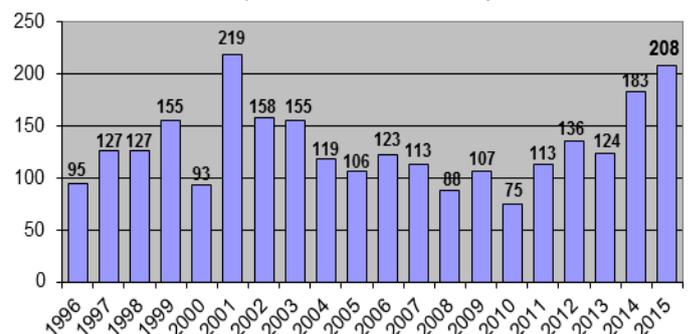
Plus de la moitié provient du Tarn avec 252 appels, suivi par la Haute-Garonne (92 appels) et le Tarn-et-Garonne, où il n'existe pas structure d'accueil (53). Concernant la Haute-Garonne, nous redirigeons les personnes vers le centre de soins de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse. À noter également les appels extérieurs à la région Midi-Pyrénées, provenant notamment de l'Aude, de l'Hérault ou des Pyrénées-Atlantiques.

EVOLUTION DES DONNS

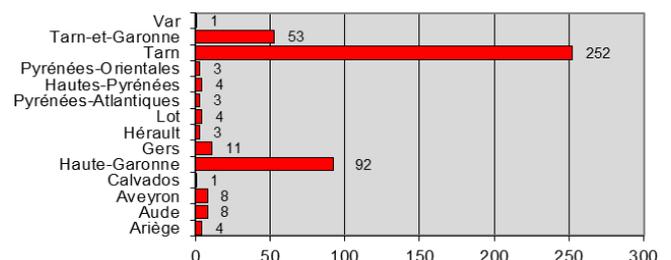


Grand-duc d'Europe

Evolution de l'activité du centre de soins (nombre d'oiseaux traités)



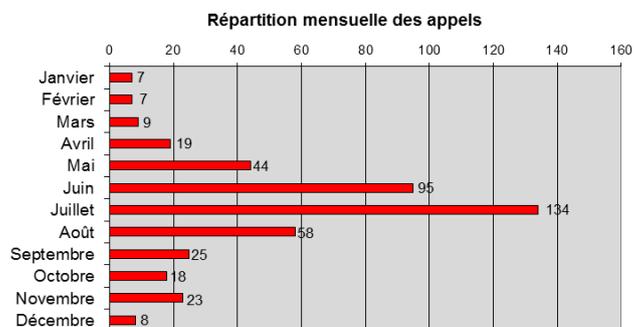
Provenance géographique des appels (N = 447)



- **Périodicité des appels et espèces concernées**

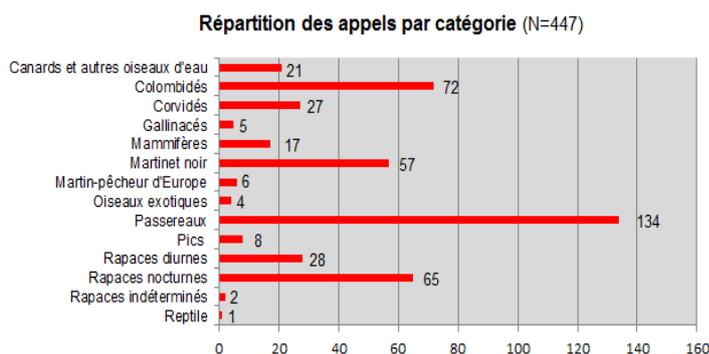
Les graphiques ci-contre mettent en évidence la diversité des espèces concernées par les appels ainsi que leur périodicité. Au moins 66 espèces différentes sont concernées.

On notera un pic d'appels entre mai et août (76% du total annuel), avec notamment un grand nombre en juin et juillet, période d'envol de nombreux jeunes passereaux et rapaces nocturnes. Les passereaux, les rapaces nocturnes, les colombidés et les Martinets noirs représentent la majorité des motifs d'appels.



S'agissant des passereaux, des Martinets noirs et des colombidés, la plupart du temps, nous conseillons les personnes pour le nourrissage ou, si possible, la remise au nid. Le centre ne peut, en effet, accueillir ces espèces demandant une présence quasi constante pour le nourrissage des jeunes. Cela impliquerait un grand nombre de bénévoles toute la journée chez le capacitaire, ce qui ne peut être mis en œuvre.

Rappelons que les poussins de rapaces nocturnes (Effraie des clochers exceptée) quittent leurs cavités de naissance avant de savoir parfaitement voler et ne sont pas abandonnés. Ils sont nourris par leurs parents et la plupart du temps, sauf danger avéré (route, lieu public...), un transfert vers le centre de soins n'est pas justifié, voire préjudiciable puisque le poussin est alors coupé de sa famille. Il en va de même pour certains rapaces diurnes tels que les poussins de Faucon crécerelle, que l'on peut souvent remettre au nid après un premier envol raté, s'ils ne présentent pas de blessure.



Nous avons aussi été contactés au sujet de chiroptères. Ces derniers ont été redirigés vers le Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées. Les appels portant sur d'autres espèces de mammifères blessés ont été transmis à l'ONCFS ou au centre le plus proche accueillant les mammifères (Toulouse et Millau).

OISEAUX TRAITES PAR LE CENTRE

- **Effectifs et espèces**

En 2015 le centre de soins de Castres a traité 208 oiseaux.

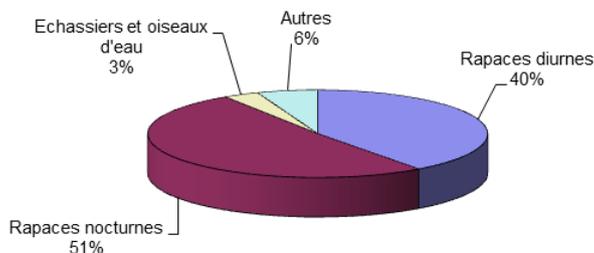
Tous n'ont pas été accueillis au centre de soins, certains ont été transférés au centre de sauvegarde de Millau, d'autres sont morts avant transfert ou morts à l'arrivée (cf. graphique, page 3). 91% de ces oiseaux sont des rapaces avec 51% de rapaces nocturnes et 40% de rapaces diurnes.

Les Chevêches d'Athéna (39 individus) et les Chouettes hulottes (36) représentent l'essentiel des nocturnes accueillis suivies par l'Effraie des clochers (23 individus). On notera aucun cas de Petit-duc scops cette année.

Les rapaces diurnes sont en hausse avec 40% contre 35% en 2014. A noter plusieurs espèces à valeur patrimoniale : 1 **Faucon pèlerin** transféré et relâché à Millau, 1 **Elanion blanc** immature, mort après 10 jours de soins, 2 **Circaètes Jean-Le-Blanc** transférés à Millau, 1 **Aigle botté** au plumage très détérioré, transféré lui aussi à Millau, et une jeune **Bondrée apivore** qui passe l'hiver à Castres.

Dans la catégorie des oiseaux d'eau, qui représente 3% des oiseaux traités, on notera tout de même une **Talève sultane** qui a été transférée et relâchée par le centre de soins de la LPO Hérault.

ESPECES PRISES EN CHARGE PAR LE CENTRE EN 2015 (N=208)



Elanion blanc



Faucon pèlerin



Talève sultane



Circaète Jean-Le-Blanc



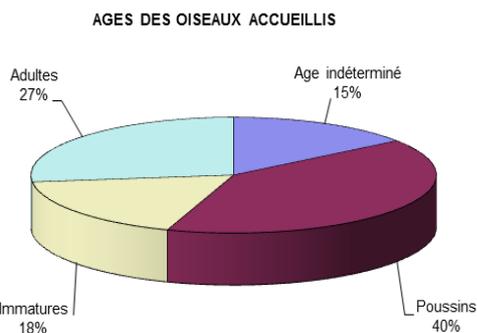
- **Les âges d'accueil**



Une nichée de Faucons crécerelles

Le graphique ci-contre fait apparaître une forte proportion de poussins (jeunes non volants) avec 40% des oiseaux traités. Il s'agit principalement de poussins de rapaces nocturnes, cités précédemment. Les 18% d'immatures représentent des oiseaux nés en 2015 qui sont volants, mais pas autonomes quant à la nourriture et souvent recueillis affamés, voire carencés.

Ces deux catégories représentent 58% des cas. Ces tranches d'âges demandent beaucoup de temps car nous devons nourrir 2 à 3 fois par jour avec une grande patience, au moins les 2 premières semaines (après cette période les poussins se nourrissent seuls).



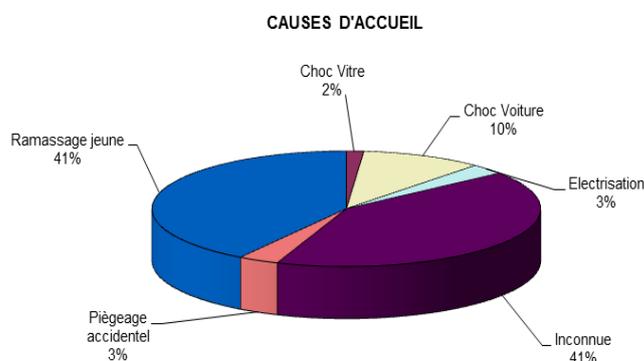
Les adultes représentent 27% des cas, on notera un léger recul par rapport à 2014 (34%). Les âges indéterminés représentent 15% des cas. Il s'agit d'oiseaux qui ont été transférés directement à Millau et que nous n'avons pas examinés.

- **Les causes d'accueil**

41% de causes d'accueil demeurent inconnues. Dans la majorité des cas, au vu des blessures ou des lieux de découverte on ne peut que soupçonner des collisions avec des véhicules.

Les chocs avérés avec des véhicules ne représentent que 10% des causes d'accueil.

41% des causes d'accueil concernent le ramassage de jeunes (poussins de rapaces nocturnes essentiellement).



Une Buse variable empêtrée dans des fils barbelés (actuellement en soins).
Photo : E.Coutou.

On notera également 3% de cas d'électrocution ; une faible proportion certes, mais qui a impacté deux Grands-duc d'Europe, un Milan noir, une Effraie des clochers et deux Faucons crécerelles.

A déplorer également un tir illégal sur une Buse variable fin décembre. L'oiseau n'a pas survécu.

Les piégeages accidentels concernent des oiseaux coincés dans des crochets de tuiles, des clôtures ou des cheminées.

- **Le devenir des oiseaux**

Le graphique fait apparaître 43% d'oiseaux relâchés, proportion en hausse par rapport à l'an passé (35%). Les euthanasies décidées au vu de la gravité des blessures et les morts spontanées avant ou après soins représentent 20%. Il s'agit d'oiseaux présentant de multiples fractures, généralement accompagnées de nécroses irréversibles. On notera également 10% d'oiseaux morts avant ou pendant le transfert. Ces oiseaux présentent en général des blessures et des lésions internes très importantes.

On notera également 23% d'oiseaux transférés vers d'autres établissements. Ils sont généralement transférés vers le centre de sauvegarde de Millau durant les congés du capacitair, mais nous avons également transféré une Talève sultane sur le centre de sauvegarde de la LPO Hérault pour qu'elle soit relâchée dans un biotope adéquat.

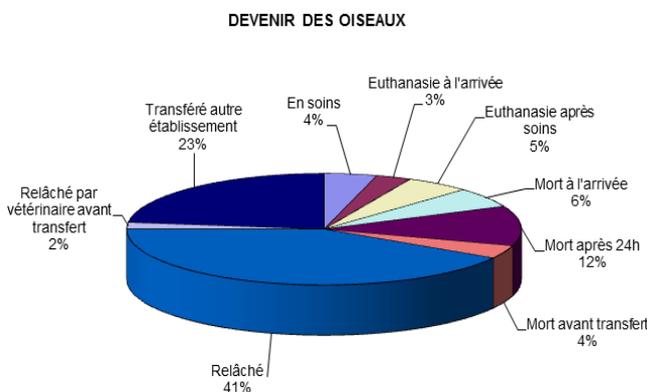


TABLEAU RECAPITULATIF 2015

Dans le tableau ci-dessous, et comme indiqué avant, on notera l'accueil ou le transfert d'un Faucon pèlerin relâché à Millau ; d'un jeune Elanion blanc décédé 10 jours après son arrivée au centre ; d'un Aigle botté actuellement en soins à Millau ainsi qu'une Bondrée apivore toujours en soins à Castres.

En conclusion nous pouvons dire que le centre de soins a vu son activité augmenter de façon sensible en 2015, tant pour sa partie médiation que pour son activité propre.

Espèces	Morts	Transférés	Relâchés	En soin	Total	Espèces	Morts	Transférés	Relâchés	En soin	Total
AIGLE BOTTE		1			1	FAUCON PELERIN		1			1
AIGRETTE GARZETTE	1				1	GALLINULE-POULE D'EAU	1				1
BONDREE APIVORE				1	1	GRAND-DUC D'EUROPE	2	1			3
BUSE VARIABLE	13	10	2	4	29	HERON CENDRE	2		1		3
CHEVECHE D'ATHENA	5	11	23		39	HERON GARDE-BOEUF		1			1
CHOUCAS DES TOURS			2		2	HIBOU MOYEN-DUC	2		3		5
CHOUETTE HULOTTE	3	7	25	1	36	HUPPE FASCIEE	1	1			2
CIRCAETE JEAN-LE-BLANC		2			2	LORIOT D'EUROPE	2				2
EFFRAIE DES CLOCHERS	12	3	8		23	MARTINET NOIR		1			1
ELANION BLANC	1				1	MILAN NOIR	1			1	2
EPERVIER D'EUROPE		1	1		2	OEDICNEME CRIARD	1				1
FAUCON CRECERELLE	11	6	23	3	43	PIC VERT	1				1
TALEVE SULTANE		1			1	VAOUTOUR FAUVE		1			1
TOURTERELLE TURQUE	2		1		3						
	48	42	85	9	184		13	6	4	1	24
TOTAL = 208											

En bref

Les **rencontres annuelles** 2015 des centres LPO se sont déroulées à Rochefort. Ce fut l'occasion de découvrir tous les services et le personnel du siège national. Ces rencontres ont été le point de départ de la mise en place de la nouvelle base de données commune à tous les centres de soins de la LPO. Toute au long de l'année nous avons construit notre cahier des charges en prenant en compte les particularités de fonctionnement de chacun, afin d'obtenir un outil convenant à tous.

A l'instar de la base de données naturaliste www.faune-tarn-aveyron.org, nous pourront saisir à l'instant T les entrées et sorties des oiseaux mais surtout faire des bilans uniformisés qui donneront une vision élargie et cohérente de toutes les actions des centres de soins. Les rencontres 2016 au centre de soins d'Ile Grande, verront la finalisation du projet avec une journée de formation afin de se familiariser à cet outil.

Rappel du fonctionnement de l'acheminement des oiseaux

- Vous contactez la LPO Tarn (05.63.35.65.07) et indiquez vos coordonnées et celles du vétérinaire où l'oiseau peut être déposé.
- Vous amenez l'oiseau chez ce vétérinaire dans un carton aéré et bien fermé.
- La LPO Tarn donne un ordre d'enlèvement à notre transporteur partenaire France EXPRESS 81 afin qu'il récupère l'oiseau chez le vétérinaire et l'achemine au centre de soins à Castres.

La prise en charge de l'oiseau est gratuite grâce à la collaboration des cabinets vétérinaires et du transporteur.

Le centre de soins bénéficie du soutien financier du Département, de donateurs ainsi que d'un soutien logistique du transporteur France Express 81, de l'Office National de Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et des cabinets vétérinaires. Le Centre de soins tarnais de l'avifaune sauvage est adhérent à l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage (UFCS).



« La Feuille de soins » - Journal du Centre de soins tarnais de l'avifaune sauvage.
n°12— janvier 2016 - ISSN -2116-3286

Bulletin édité par la **Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn**
Place de la Mairie - Aile du Château - B.P. 20027
81290 LABRUGUIERE - Tél : 05.63.73.08.38. E-mail : tarn@lpo.fr

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro : S.MALATERRE, A.CALVET et C.MAUREL. *Crédits photos : LPO Tarn.*